

# Liffré ≡ Cormier COMMUNAUTÉ

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE REUNION DU 15 OCTOBRE 2018

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, LE QUINZE OCTOBRE à vingt heures trente, les membres de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LIFFRE-CORMIER COMMUNAUTE, désignés conformément aux dispositions des articles L 5211.7 et L 5214.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire à LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEZIERES-SUR-COUESNON, sur convocation de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président, adressée le 09 octobre 2018.

**Présents** : Mmes BRIDEL C., DANIEL F., KERLOC'H A., MARCHAND-DEDELOT I., OULED-SGHAÏER A-L., MM. CHESNAIS-GIRARD L., BARBETTE O., BEGASSE J., BEGUE G., BILLIOUX Y., BLANQUEFORT Ph., CHESNEL D., DESBORDES P-J., DESJARDINS S., DESRUES T., FRAUD E., GENOUËL J., LE ROUSSEAU G., LE ROUX Y., LEVENEZ E., MAILLARD M., MARCHAND S., MICHOT B., ORY G., PIQUET S., SALAÜN F., SALAÜN R., VEILLAUX D.

**Absents** : Mmes BOURCIER V., COUR L., LAMOUR E., LEPANNETIER-RUFFAULT V., LERAY-GRILL C., MIRAMONT F., MM BEAUGENDRE F., LAHAYE P., PICARD H.

**Pouvoirs** : Mme BOURCIER V. à M. GENOUËL J., Mme COUR L. à M. BEGASSE J., Mme LAMOUR E. à M. SALAÜN F., M. PICARD H. à M. BLANQUEFORT Ph.

**Secrétaire de séance** : M. ORY G.

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI Adhésion au réseau SPEF

Rapporteur : Guillaume BEGUE, Vice-président

- VU l'arrêté préfectoral n°2017-20700 en date du 29 décembre 2017, portant statuts de Liffré-Cormier Communauté, et notamment la compétence obligatoire « *Actions de développement économique* » ; ainsi que l'annexe portant comme d'intérêt communautaire « le développement des actions visant à soutenir et à favoriser l'emploi en concertation avec les structures et partenaires intéressés »
- VU l'avis favorable du bureau communautaire du 24 septembre 2018
- VU l'avis favorable de la commission n°2 du 1<sup>er</sup> octobre 2018

**IL EST EXPOSE CE QUI SUIT :**

Le réseau « Structures de Proximité Emploi Formation » (SPEF) de Bretagne, est une association loi 1901 créé en 2013. Elle a été constituée pour coordonner au niveau régional l'action menée par les structures de proximité de l'emploi, de la formation et de l'orientation telles que : PAE, EREF, Espace emploi formation, Maison de l'emploi et PEF sur les quatre départements bretons. Depuis 2015 l'association est membre actif du Service public régional de l'orientation et de l'évolution professionnelle (SPRO-EP) et contribue à la mise en œuvre de l'accueil personnalisé et individualisé.

Le réseau SPEF a pour missions de :

- Représenter et promouvoir les structures de proximité et leurs actions
- Faciliter les synergies de moyens entre elles
- Appuyer le travail des conseillers, sans se substituer et en s'appuyant sur l'existant, par
  - Une animation collective,
  - Des actions de formation, d'échanges et de mutualisation
  - L'essaimage des bonnes pratiques

Cette association permet à Liffré-Cormier Communauté d'échanger avec d'autres structures sur nos expériences respectives et de dynamiser notre offre de services à destination du public du Point Accueil Emploi. Liffré-Cormier Communauté est adhérente de ce réseau depuis 2015.

En 2018 les PAE ont bénéficié du soutien du SPEF pour :

- L'expérimentation d'un outil d'aide à l'identification et à la valorisation des compétences (savoirs, savoirs faire et savoirs être) des personnes en recherche d'emploi : skillvioo qui a permis de développer l'approche compétence dans les démarches d'accompagnement des PAE, adoptée par les services de Pôle Emploi également aujourd'hui.
- Des formations, à distance et en présentiel portant sur :
  - Le Web dans l'accompagnement du public et des entreprises
  - Premiers clics sur les réseaux sociaux
  - Axe employeur/pratiques de recrutement

Compte tenu de l'augmentation du nombre de formations et interventions du SPEF, ces derniers ont modifié leur demande de cotisation pour l'adhésion au réseau, initialement de 150 €. Au regard de l'évolution de périmètre (3 PAE), la cotisation est fixée à 300 €.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** L'adhésion de Liffré Cormier Communauté au réseau SPEF
- **AUTORISE** le versement de la cotisation à l'association susvisée
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document afférent à cette décision

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE,

LE PRESIDENT,

LOÏG CHESNAIS-GIRARD

